



Objet : Campagne nationale de bourses - Année scolaire 2023-2024.

publié le 08/09/2023

Madame, Monsieur,

La campagne de demande de bourses en ligne est ouverte du 1 septembre au 19 octobre 2023.

Vous trouverez en pièce jointe un document expliquant pas à pas la démarche.

Il est rappelé que si la demande en ligne doit être favorisée, encouragée et au besoin accompagnée, les familles qui le souhaitent conservent la possibilité de retirer et déposer, auprès du secrétariat de l'établissement, leur demande de bourse au format papier.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin de précisions, le service académique des bourses ou le service informatique de votre rectorat se tiennent à votre disposition.

En cas de difficultés n'hésitez pas à contacter Madame Gindraud au service intendance.

 [2023_bourses_college_flyer_maj23082023_compressed \(PDF de 4.6 Mo\)](#)

Cordialement.

Olivier Zanin

Principal du collège René Caillié



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.